	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 30 septembre 2022	N° 2022-579

Convocation du 23 septembre 2022

Aujourd'hui vendredi 30 septembre 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Bernard-Louis BLANC, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES
M. Didier CUGY à Mme Anne LEPINE
Mme Françoise FREMY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Baptiste MAURIN
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
M. Michel LABARDIN à M. Jérôme PEScina
M. Guillaume MARI à M. Patrick PAPADATO
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christian BAGATE
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Nadia SAADI à M. Alain GARNIER
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Céline PAPIN de 11h30 à 14h30 et à partir de 17h45
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI à partir de 18h05
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 15h30
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH de 15h10 à 18h45
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h45
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Patrick LABESSE à partir de 17h40
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA à partir de 14h30
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h15 à 14h30
Mme Claudine BICHET à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 19h 05
Mme Brigitte BLOCH à Mme Eve DEMANGE de 12h55 à 14h30 et à partir de 18h45
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Myriam BRET à partir de 17h30
Mme Andréa KISS à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 18h10
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h20
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h30
Mme Amandine BETES à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h35
M. Bernard-Louis BLANC à M. Olivier CAZAUX à partir de 10h15
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG de 12h45 à 15h et à partir de 17h10
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Pascale BRU de 11h50 à 14h30 et à partir de 18h30
M. Alain CAZABONNE à M. Max COLES à partir de 12h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 14h30 et à partir de 17h10
M. Christophe DUPRAT à M. Franck RAYNAL à partir de 11h15
Mme Anne FAHMY à M. Stéphane MARI jusqu'à 11h45
M. Nicolas FLORIAN à Mme Géraldine AMOUROUX de 12h55 à 16h20
M. Nicolas FLORIAN à M. Kévin SUBRENAT à partir de 16h20
M. Frédéric GIRO à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à M. Cyrille JABER de 14h30 à 16h et à partir de 17h
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 11h15 à 12h40
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUQUIN de 13h20 à 15h20 et à partir de 18h20
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Camille CHOPLIN de 11h15 à 12h15
M. Jacques MANGON à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 16h
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h40
M. Patrick PUJOL à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h30
Mme Marie RECALDE à M. Alexandre RUBIO à partir de 14h30
M. Bastien RIVIERES à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h20
M. Fabien ROBERT à M. Gwénaél LAMARQUE jusqu'à 16h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Tiphaine CORNACCHIARI jusqu'à 12h
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h10
M. Thierry TRIJOLET à Mme Christine BOST à partir de 16h40

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Dominique ALCALA à partir de 18h45
Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 18h45
M. Christian BAGATE à partir de 19h20
Mme Christine BONNEFOY à partir de 19h05
Mme Fatiha BOZDAG à partir de 19h05
M. Alain CAZABONNE à partir de 17h40
M. Max COLES à partir de 17h40
M. FLORIAN à partir de 16h20
M. Michel LABARDIN à partir de 17h30
M. Jacques MANGON à partir de 18h20
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à partir de 19h20
M. Jérôme PEScina à partir de 17h30
M. POIGNONEC à partir de 17h30
M. Benoît RAUTUREAU à partir de 18h45
Mme Agnès VERSEPUY à partir de 18h45

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 30 septembre 2022	<i>Délibération</i>
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	<i>N° 2022-579</i>

Opération campus Bordeaux - Participation financière de Bordeaux Métropole au projet d'aménagement de la rue Hoffmann-Martinot à Bordeaux - Décision - Autorisation

Monsieur Baptiste MAURIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La participation de Bordeaux Métropole à l'Opération campus Bordeaux porte sur un investissement de 54,6 M€ en direction de l'aménagement des espaces publics et de la vie de campus, facteurs essentiels de l'attractivité et du rayonnement des sites universitaires de l'agglomération bordelaise.

La présente délibération porte sur la participation financière de la Métropole au projet d'aménagement de la rue Hoffmann-Martinot sur le campus de Carreire à Bordeaux.

Il consiste en la création d'une nouvelle entrée qualitative au campus afin de contribuer à son évolution globale, par la rénovation de la voirie et la création d'un espace public adjacent intégrant les mobilités douces et des espaces paysagers.

Sur un coût total estimé à 1,9 M€, la participation de Bordeaux Métropole à ce projet porte sur un montant de 610 000 €, aux côtés de l'Etat (via les intérêts de la dotation campus) pour 1,29 M€.

Ce projet, inscrit dans la convention de site de l'Opération campus Bordeaux (signée en 2010 et amendée en 2017), est conforme à l'ambition portée par Bordeaux Métropole de doter les sites universitaires du territoire d'espaces publics de qualité contribuant à améliorer la qualité de vie et d'étude sur les campus et à renforcer leur attractivité et leur rayonnement.

1. Cadre partenarial de l'Opération campus Bordeaux

Bordeaux Métropole est engagée aux côtés des universités de Bordeaux et de Bordeaux Montaigne, de la Caisse des dépôts, de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, au sein de l'Opération campus Bordeaux. Ce plan d'investissement exceptionnel lancé en 2008, de plus de 400 M€ d'investissements, vise à réhabiliter une partie des locaux des universités bordelaises et à améliorer les conditions de vie et d'étude sur les campus, avec la participation financière de l'Etat (dotation placée de 475 M€ produisant des intérêts annuels), de la Région Nouvelle-Aquitaine (112 M€) et de Bordeaux Métropole (54,6 M€).

La participation financière de la Métropole a pour objet de cofinancer des opérations d'aménagement d'espaces publics pour renforcer l'accès et l'attractivité des sites universitaires (28 M€), de financer des opérations immobilières de vie de campus (23,5 M€) et de participer au projet immobilier d'enseignement supérieur et de recherche de Carreire à

Bordeaux (3,1 M€).

2. Des opérations d'aménagement pour créer des espaces publics de qualité

Principe d'intervention

Les opérations d'aménagement financées par Bordeaux Métropole dans le cadre de l'Opération campus visent à assurer l'insertion urbaine durable des campus universitaires, la perméabilité avec les quartiers avoisinants et une diversification des fonctions et des usages sur les différents secteurs. Une attention particulière est portée sur la question des déplacements et des mobilités douces, afin de rendre les sites universitaires accessibles, agréables et sécurisés pour les piétons et vélos. Ces interventions doivent permettre de soutenir le développement d'une haute qualité de vie et de travail sur les campus et contribuer à l'attractivité et au rayonnement des établissements.

Projets financés par Bordeaux Métropole

Suite à l'engagement de Bordeaux Métropole dans l'Opération campus, deux études urbaines ont été lancées et cofinancées par la Métropole : l'une sur le site de Carreire à Bordeaux, la seconde sur le périmètre du domaine universitaire de Pessac-Talence-Gradignan. Livrées en 2013, elles constituent un plan guide (prescriptions urbanistiques et paysagères, mobilités douces, flux routiers...) partagé avec les acteurs du territoire et définissent les orientations qui prévalent en matière d'aménagement.

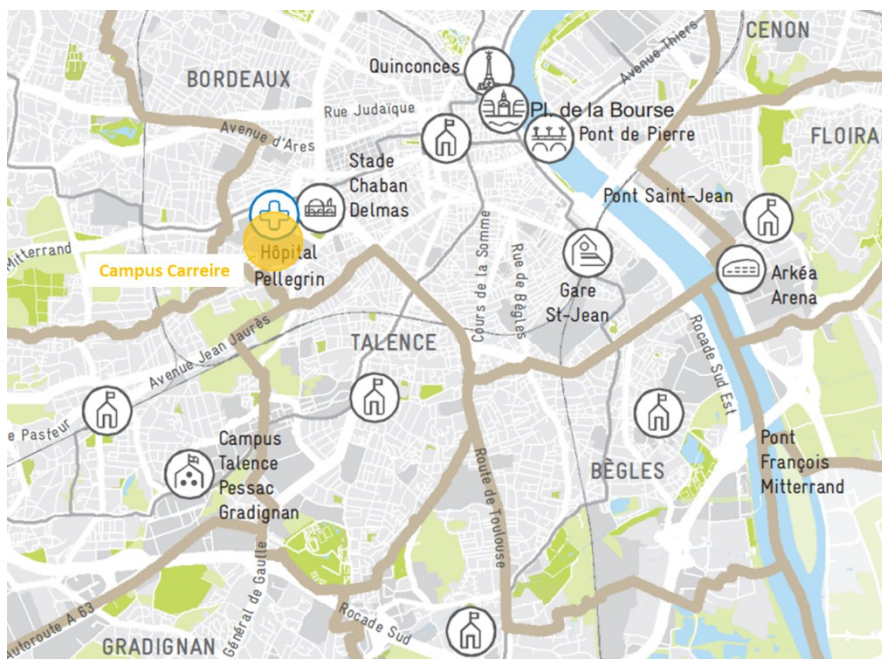
Aussi, au regard de cette priorisation et du double objectif d'ouverture des campus sur la ville et d'amélioration de la qualité de vie et des déplacements, les projets suivants ont été retenus dans le cadre de l'Opération campus Bordeaux pour faire l'objet d'un financement ou cofinancement de la Métropole :

Projet / secteur	Budget	Financement BM	Calendrier
Béthanie Talence	5,47 M€	2,8 M€	livré
François Bordes Talence	3,73 M€	2,9 M€	livré
Entrée Bethmann Bordeaux Carreire	380 k€	380 k€	livré
Liaison douce est-ouest Bordeaux Carreire	3,26 M€	2,38 M€	livré
Liaison douce nord-sud Bordeaux Carreire	1,38 M€	1,1 M€	travaux
Montaigne-Montesquieu Pessac	11,96 M€	9,46 M€	études
Rue Hoffmann-Martinot Bordeaux Carreire	1,9 M€	610 k€	2022-2024
Arts & Métiers Talence	4 M€	3,34 M€	2023-2025
Peixotto Talence	2,9 M€	2 M€	2023-2025
Doyen Brus Pessac	2 M€	2 M€	2024-2025

3. Aménagement de la rue Hoffmann-Martinot à Bordeaux

Le campus de Carreire

Le campus de Bordeaux Carreire se déploie sur environ 16 hectares. Il est enchâssé entre le groupe hospitalier Pellegrin du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et le centre Hospitalier Charles Perrens. Regroupant un ensemble d'établissements de formations et de recherche en santé, ainsi qu'un restaurant universitaire, il accueille environ 13 000 étudiants et 2 000 personnels administratifs, enseignants et enseignants-chercheurs.



Plan de situation

Le site de Carreire souffrait de son enclavement, du manque de qualité de ses espaces publics saturés de voitures et de capacités de développement limitées. Son projet urbain prévoit une réorganisation spatiale qui passe par une meilleure gestion de sa desserte et une réduction de la part de la voiture en vue d'une reconquête des espaces publics au profit des piétons et modes doux.

Une phase de grands travaux, réalisés dans le cadre de la tranche 3 de l'Opération Campus sur la période 2019-2022, s'achève actuellement avec la livraison dans les prochains mois de deux bâtiments (Recherche et Travaux Pratiques) dédiés aux sciences médicales et à la recherche en santé publique.

Actuellement en travaux, un pôle de vie ouvrira ses portes à l'automne pour proposer aux étudiants un ensemble de services et d'espaces dédiés à l'animation du site et la vie de campus. Il contribuera aux interactions entre la ville et l'université par le croisement des publics et des usages, notamment à travers le développement de l'offre culturelle et sportive et son ouverture à des publics élargis.

En parallèle, d'importants travaux d'aménagement des espaces publics sont réalisés avec la participation financière de Bordeaux Métropole. Une première liaison douce interquartiers, dite « est-ouest », a été livrée entre l'entrée Bethmann et le rond-point Canolle. Une seconde liaison dite « nord-sud » est actuellement en travaux pour relier la station de tramway Saint Augustin à l'entrée Bethmann. Ces deux opérations, qui visent à désenclaver le site et créer des espaces publics de qualité ouverts sur la ville, seront complétées par l'aménagement de la rue Hoffmann-Martinot tel que prévu à la convention de site de l'Opération campus.

Le projet de la rue Hoffmann-Martinot

La rue Hoffmann-Martinot est aujourd'hui un espace minéral difficilement praticable en raison de l'omniprésence de véhicules stationnés sur tous les espaces existants. Cette situation a pour conséquences de fortement dégrader l'ensemble des espaces extérieurs du site, d'en limiter l'appropriation par les usagers et de nuire à l'image globale du campus.

Les aménagements prévus au titre de l'Opération campus concernent la rénovation de la voirie (rue Hoffmann-Martinot et une partie de la rue Eugène Jacquet) et la création d'un espace public adjacent (une contre-allée) intégrant les mobilités douces et des espaces paysagers.



Périmètre des études de maîtrise d'œuvre

Ce projet d'aménagement répond à l'ambition de proposer un cadre de travail et d'étude agréable et accessible à tous, de penser la mixité des fonctions et des usages et d'intégrer des critères de qualité urbaine, architecturale et paysagère sur ce site.

L'objectif du projet est d'élargir l'emprise publique pour créer un mail piéton planté, véritable entrée ouest de l'Université, dans le but de :

- faciliter l'accès aux piétons et vélos ;
- retrouver une qualité d'usage des espaces universitaires ;
- revaloriser l'image de l'Université.

Le projet prévoit que la contre-allée s'organise autour d'une rambla structurante qui accueille des circulations piétonnes et cyclables sur un espace public traité avec la même qualité que le cheminement doux interquartiers nord-sud. L'espace sera plus largement dimensionné, faisant la part belle au végétal comme une séquence de parc linéaire sur lequel donnent les espaces de travail universitaires.



Une présentation détaillée du projet figure dans l'annexe n°1 de la convention de financement annexée à la présente délibération.

Budget prévisionnel

Le coût total de cette opération est estimé à 1,9 M€, avec une participation de 610 000 € de Bordeaux Métropole. Cette subvention d'investissement de la Métropole s'inscrit dans le budget prévisionnel suivant :

BILAN D'OPERATION	
AMENAGEMENT RUE HOFFMANN CARREIRE	

DEPENSES	
NATURE	MONTANT

RECETTES	
NATURE	MONTANT

1- Etudes préalables (toutes tranches)

Inspection-diagnostic réseaux	7 000,00 €
Diagnostic structure voirie	5 000,00 €
Plans géomètres	7 000,00 €
Diags amiante et diags divers	5 000,00 €
Divers: pub repros etude complémentaire	20 000,00 €
Total	44 000,00 €

2- AMO

CSPS	6 400,00 €
Contrôleur technique (instal éclairage public)	5 000,00 €
Total	11 400,00 €

3- Etudes MOE

Frais de Maîtrise d'œuvre	83 200,00 €
Total	83 200,00 €

4- TRAVAUX

Travaux	1 280 000,00 €
Aléas Travaux 7%	89 600,00 €
Total	1 369 600,00 €

TOTAL valeur mai 2016

1 508 200,00 €

Actualisation 2020

30 164,00 €

TOTAL COÛT OPERATION HT actualisé	1 538 364,00 €
TVA à 20%	307 672,80 €
COÛT TDC TTC	1 846 036,80 €

Rémunération SRIA HT

44 304,88 €

Rémunération SRIA TTC

53 165,86 €

TOTAL GENERAL Y COMPRIS REM SRIA	1 899 202,66 €
-----------------------------------------	-----------------------

Etat - intérêts de la dotation campus	1 289 203 €
----------------------------------------------	--------------------

Bordeaux Métropole	610 000 €
---------------------------	------------------

TOTAL	1 899 203 €
--------------	--------------------

Calendrier

Les études de maîtrise d'œuvre seront menées en 2022-2023. Les travaux des aménagements devraient débuter mi-2023 pour une livraison prévue en 2024, selon le calendrier prévisionnel suivant :

2021												2022												2023												2024												
jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	
Programme												Cons. MOE												Etudes												Travaux												R

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article 5217-2 du Code général des collectivités territoriales, notamment son point I-1°-e,

VU le décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux, notamment son article 2,

VU la délibération n°2010/0709 du Conseil de Bordeaux Métropole du 22 octobre 2010 « Vers une nouvelle collaboration entre l'Université, la Région et La Cub - convention de site »,

VU la délibération n°2016/426 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016 « Nouvelle convention de site pour l'Opération campus de Bordeaux »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet d'aménagement de la rue Hoffmann-Martinot à Bordeaux, réalisé dans le cadre de l'Opération campus, contribue à la qualité de vie, l'accessibilité et l'attractivité du site universitaire de Carreire et répond aux engagements pris par Bordeaux Métropole dans la convention de site de l'Opération campus Bordeaux,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 610 000 € en faveur de l'Université de Bordeaux pour le projet d'aménagement de la rue Hoffmann-Martinot sur le campus de Carreire à Bordeaux,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de financement associée à ce projet d'aménagement de la rue Hoffmann-Martinot à Bordeaux et ci-annexée, précisant les conditions de la subvention accordée, ainsi que tout acte afférent à l'exécution de la présente délibération,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal en cours d'exercice et suivants, chapitre 5852, article 2324, fonction 23.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Monsieur DELPEYRAT, Madame PAPIN

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 septembre 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 OCTOBRE 2022	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Baptiste MAURIN
DATE DE MISE EN LIGNE : 6 OCTOBRE 2022	